Douzième Année. — N° 275 16 JUIN 1908 Le Numéro : 50 Centimes.

L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

A propos du dernier livre du Dr Grasset

LES PRÉVENTIONS D'UN SAVANT

Nos lecteurs connaissent certainement le bel ouvrage de M. le docteur Grasset, L'OCCULTISME. Hier et aujourd'hui. *Le Merveilleux préscientifique.*

Ils le connaissent tout au moins par l'article si judicieux et si pénétrant de M. Emile Faguet, que nous avons reproduit dans notre numéro du 1er août de l'année dernière.

C'est un livre que tous ceux qui s'intéressent, autrement qu'en amateurs, aux recherches psychiques, ne peuvent se dispenser d'avoir dans leur bibliothèque.

Il marque une étape. Les plus récentes découvertes y sont enregistrées ; les plus récentes théories y sont résumées. C'est un tableau synoptique, dressé par un historien averti, de l'état actuel de nos connaissances en ce qui regarde le Merveilleux.

Mais le docteur Grasset ne se contente pas de résumer les faits et de condenser les doctrines. Il les juge.

Les juge-t-il avec la même impartialité qu'il les expose ?

⁂

A la lecture de la première édition de l'*Occultisme. Hier et aujourd'hui*, nous avions eu l'impression d'une sorte de manque de touche, d'un je ne sais quoi d'inadéquat et d'inajusté qui nous laissait comme un malaise et qui nous gâtait les conclusions de l'auteur.

Mais la cause exacte de ce malaise nous échappait.

A la lecture de la seconde édition, revue et augmentée, qui vient de paraître (1), cette cause nous est apparue clairement.

Il n'est plus douteux pour nous que ce qui fausse toute la partie critique de l'ouvrage, c'est une idée préconçue.

Cette idée, qui est l'idée centrale du livre, est celle-ci :

Tous les phénomènes que l'on englobe sous ces mots : l'*Occultisme* ou le *Merveilleux*, ne sont occultes qu'en apparence et n'ont de merveilleux que le nom. Ce sont seulement des faits naturels inexpliqués.

« Il faut donc absolument renoncer et pour toujours — ici je cite textuellement — à une espérance qui paraît tenir au cœur de plusieurs auteurs, honorables entre tous ; cette espérance, que je crois une illusion, est la pensée *qu'on peut appliquer la connaissance des phénomènes occultes à l'apologétique et au triomphe ou à la réfutation et à l'écrasement d'une doctrine philosophique ou religieuse quelconque.* »

Je dis que c'est là une affirmation *a priori* qui ne peut avoir d'autre but que de poser en principe l'inexistence de l'au-delà, tout au moins par rapport aux phénomènes étudiés — une affirmation qui ne tend à rien moins qu'à nier, arbitrai-

(1) L'Occultisme, Hier et aujourd'hui, le Merveilleux préscientifique, par le Dr J. Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, associé national de l'Académie de médecine, deuxième édition, revue et augmentée, avec une préface de M. Emile Faguet, de l'Académie française. — Montpellier, Coulet et fils, éditeurs, libraires de l'Université, 5, Grande-Rue, 1898.

ment, l'intervention d'intelligences extrahumaines dans les faits médianimiques.

Or nier, de parti pris, ces interventions, c'est se refuser à étudier certains aspects des faits; c'est avouer qu'on n'admettra la réalité des phénomènes que dans la mesure où ils ne contrediront pas la conception qu'on s'en est faite arbitrairement et par avance...

⁂

J'entends bien qu'un savant devait tenir à paraître dégagé de toutes préoccupations confessionnelles ou philosophiques.

Il devait d'autant plus y tenir que, jusqu'en ces dernières années, les théoriciens mystiques de toutes écoles n'avaient voulu voir, dans les expériences médianimiques, que des manifestations d'un ordre suprasensible, confirmant leurs conceptions du monde invisible et de la vie *post mortem*.

Mais c'est le cas de dire que souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

S'il est manifestement imprudent de croire que les phénomènes métapsychiques sont tous dus à l'intervention d'entités mystérieuses — élémentaux ou élémentaires pour les Occultistes, âmes désincarnées pour les Spirites, démons pour les Catholiques — il n'est pas moins exagéré de prétendre qu'ils ne sont tous dus qu'au jeu des forces inconnues de la nature ou des facultés encore insoupçonnées de l'organisme humain.

La question qui se pose est précisément celle de savoir la part de vérité que peut contenir chacune des deux hypothèses. Ce n'est pas aborder le problème dans un véritable esprit scientifique, que d'annoncer, avant tout examen, qu'il n'y aura de solution acceptable que celle qui sera conforme à l'hypothèse que l'on préfère.

C'est pourtant ce que fait le docteur Grasset.

⁂

Encore si le docteur Grasset, quand il ne parvient pas à rendre compte, par les facultés insoupçonnées de l'être humain ou les forces inconnues de la nature, des phénomènes qu'il étudie, nous proposait une explication provisoire quelconque, qui écartât les explications mystiques!

Mais non! Quand il rencontre des faits qui lui paraissent en contradiction avec les données actuelles de la science ou les théories admises par lui, il déclare que ces faits ne sont pas suffisamment établis.

C'est ainsi qu'il écarte, comme indémontrés, tous les phénomènes de communications typtologiques ou autres, attribuées à des « esprits ». Il choisit, parmi ces communications, celles qui, ne comportant aucune révélation de faits inconnus des assistants ou du médium, peuvent s'expliquer par la suggestion ou par la fameuse théorie qui lui est personnelle du polygone!

Les autres, il les ignore.

Mon Dieu, je ne prétends pas, par exemple, que les communications obtenues par les expérimentateurs de la Société de Nancy ne puissent s'expliquer, un jour, autrement que par l'intervention d'une intelligence de l'au-delà... Je n'en sais rien... Ce que je dis, c'est que ces communications, relatives à des faits, anciens ou contemporains, ignorés de tous les témoins au moment de l'expérience et reconnus exacts ensuite, ne semblent point explicables actuellement, si on n'admet pas l'hypothèse d'êtres invisibles, pouvant, dans certaines conditions, se manifester à nous.

C'est sur de tels faits qu'on eût aimé avoir le sentiment du Dr Grasset, et l'on s'étonne de son silence à leur égard.

⁂

Traiter du Merveilleux en évitant de se prononcer sur les faits de ce genre, ce n'est pas, en réalité, traiter du Merveilleux, puisque c'est en écarter tout ce qui, par essence, est de son domaine, c'est-à-dire l'extra-naturel.

Quand donc le Dr Grasset « déclare qu'on ne peut appliquer la connaissance des phénomènes occultes à l'apologétique et au triomphe ou à la réfutation et à l'écrasement d'une doctrine philosophique ou religieuse quelconque », il joue sur les mots.

On ne peut, certes, appliquer à cette apologétique ou à cette réfutation les phénomènes qu'il lui a plu de choisir, pas plus, par exemple, qu'on ne pourrait y appliquer les découvertes de la chimie.

Mais il reste les faits que, pour les besoins de sa thèse, le Dr Grasset a si délibérément laissés à l'écart.

Ces faits, qu'il n'explique point, et dont il dit qu'ils resteront toujours hors de la science, sont,

au fond, les seuls qui nous intéressent, parce que ce sont les seuls qui confirment, expérimentalement en quelque sorte, les croyances traditionnelles de l'humanité en un au-delà.

En n'en tenant pas compte, en paraissant les ignorer, le Dr Grasset, qui est un savant indépendant et courageux, a manqué peut-être, cette fois, de hardiesse intellectuelle. Cette lacune n'enlève rien, d'ailleurs, à l'intérêt et à la valeur de documentation de son livre ; mais elle en restreint la portée.

Réduire le Merveilleux à quelques phénomènes triés avec soin parmi ceux qu'on a l'espoir d'expliquer un jour scientifiquement, c'est, en effet, quelque chose comme de prétendre qu'il n'y a rien de plus dans l'Océan que ce qu'on découvre dans un baquet d'eau de mer.

GASTON MERY.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *Saint Guy, patron des danseurs.*

Les professeurs de danse vont se réunir en un nouveau congrès pour décider si nous devons continuer de prendre plaisir à « la vague », ou quelle autre danse remplacera dans les salons le cake-walk, heureusement abandonné. Ils auraient dû tenir leurs assises aujourd'hui 15 juin, fête de Saint-Vitte, Vit ou Guy, qui est précisément (mais combien s'en doutent?) le patron des danseurs.

A vrai dire, le motif pour lequel ce jeune saint de Sicile a été choisi comme patron des danseurs est peu flatteur pour l'amour-propre de cette honorable corporation, qui prend au sérieux son rôle social avec une gravité si comique : c'est parce qu'il guérissait de la chorée, dite « danse de Saint-Guy ».

Nulle lecture n'est plus intéressante, même à l'unique point de vue historique, poétique et pittoresque, que celle des Bollandistes. Pour la seule journée du 15 juin, une centaine de saints et de saintes sont inscrits au martyrologe, parmi lesquels l'admirable Bernard de Menthon, apôtre des Alpes, fondateur des hospices du Saint-Bernard ; Germaine Cousin, la célèbre petite bergère de Pibrac, dans le tablier de laquelle le pain épargné pour l'aumône se changeait en roses, lorsque sa furieuse marâtre accourait, le bâton haut, pour lui demander compte de ce pain ; des confesseurs illustres, comme saint Orsise, abbé, disciple du grand saint Antoine et successeur de saint Pacôme dans son monastère de Tabanne, en Haute-Thébaïde ; saint Laudevin, de Valenciennes ; saint Abraham, de Clermont ; saint Lothaire ou Loyer, évêque de Séez ; saint Hilarion, un des maîtres d'école choisis par Charlemagne, et que les Sarrazins massacrèrent dans le Rouergue ; saint Vouga, évêque dans l'ancien diocèse de Léon ; saint Constantin, évêque de Beauvais, fondateur de nombreux monastères, conseiller des rois Thierry Ier, Clovis III et Childebert III ; le B. Barbadigo, créateur du célèbre séminaire de Padoue ; saint Aldrique, évêque d'Autun, dont l'église de Montbrison conserve encore la chaussure, fatiguée par tant de courses charitables ; saint Mélan, évêque de Viviers, apôtre du Vivarais ; le B. Pierre d'Oviedo, surnommé le Père des malheureux, etc. etc. Je n'essaie même pas d'énumérer les simples martyrs moins connus, comme le soldat Hésyque, sainte Bénilde de Cordoue, saint Dulas de Cilicie, arrosé d'huile bouillante et cuit sur un gril ; Lybie et Léonide, de Palmyre, et Eutropie, martyre de douze ans ; Ruffin et Valère, de Soissons ; saint Thimothée et sainte More, sa femme, unis sur le chevalet comme ils l'avaient été dans la vie, etc. (il y en a plus de trente) ; les solitaires, comme saint Psalmode, qui guérit miraculeusement la fille du duc d'Aquitaine, ou les pélerins, comme la B. Jeanne Mance, qui créa les établissements hospitaliers du Canada et fonda l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Le 15 juin n'est aucunement un jour privilégié, chaque jour le calendrier catholique nous convie à honorer d'aussi nombreuses et bienheureuses mémoires ; et l'on entrevoit ainsi l'immensité de l'œuvre bienfaisante héroïquement accomplie par l'Eglise dans le monde.

⁂

Mais la vie de saint Guy est, tout composé, un de ces admirables petits romans dont la *Légende Dorée* enchantait l'imagination et la piété de nos aïeules. Fils d'un grand seigneur de Sicile, nommé Hylas, sa nourrice, Crescence, et son père nourricier, Modeste, lui révèlent la loi chrétienne. A peine adolescent, sa vertu est si grande, les grâces dont il est favorisé si extraordinaires qu'une floraison de prodiges entoure déjà cet enfant au doux visage et au front modeste ; on dit qu'il guérit les aveugles et délivre les possédés.

Valérien, lieutenant de Dioclétien, arrive en Sicile pour « extirper la lèpre dévorante du christianisme », comme on devait dire encore seize siècles plus tard. On lui signale immédiatement le jeune Guy. Comme son père Hylas était un seigneur considérable, Valérien se contente d'abord de faire appel à l'autorité paternelle. Le père, stupéfait (c'était un homme d'ambition et de plaisirs, parfaitement ignorant de ce qui se passait dans sa maison), adjure fortement son fils de

renoncer à l'erreur chrétienne. Le pieux enfant n'est pas ébranlé. Valérien le fait saisir et ordonne qu'on le batte de verges : mais la main menaçante du proconsul et les bras déjà levés des bourreaux sont tout à coup comme paralysés. — « C'est un magicien ! dit le proconsul furieux et tremblant. — Je ne suis rien, répond l'adolescent ; c'est mon Seigneur Jésus qui te frappe ». Et sa prière leur rendit l'usage de leurs bras.

Après cet échec, Hylas usa de politique. Il environna son fils de fêtes et de plaisirs et plaça près de lui des courtisanes pour le corrompre. Hylas, regardant un jour, par une fente du mur, ce qui se passait dans l'appartement, vit une figure lumineuse debout près de l'enfant en prière. A peine l'eût-il vue qu'il devint aveugle et seule l'intervention de son fils put lui rendre la lumière.

— Qu'il meure ! se dit alors Hylas, exaspéré. Et il l'aurait fait périr si le vieux Modeste (le père nourricier de Guy) n'avait eu révélation de fuir. Ils montèrent tous les trois, Guy, Modeste et Crescence dans une barque ; la figure lumineuse qui leur était familière s'assit au gouvernail, et ils arrivèrent ainsi au royaume de Naples, au bord du fleuve Silaro. La plage embaumée, les paisibles cavernes les accueillirent ; les arbres leur offraient leurs fruits, et le pieux hagiographe assure que les aigles laissaient tomber du gibier en leur campement.

Ils eussent vécu tranquilles si un méchant esprit ne s'était emparé du fils de Dioclétien. Vainement conjuré par les exorcistes païens, cet esprit répondit qu'il ne céderait qu'à Guy, qui était en Lucanie. L'empereur le fit chercher et amener à Rome, où, en effet, il délivra son fils ; mais ce bienfait ne fut payé que par d'affreux traitements, Dioclétien s'étant obstiné à faire apostasier le jeune saint.

La protection divine n'abandonna pas Guy dans ces terribles épreuves. Pareil aux enfants hébreux de Babylone, il sortit sans dommage de la fournaise, et un lion lâché contre lui s'arrêta devant le regard tranquille du martyr et vint lui lécher les pieds. C'était de pareils prodiges qui firent si longtemps croire que les chrétiens étaient consommés dans les arts magiques.

On les étendit enfin (Guy, Modeste et Crescence) sur le chevalet ; la violence des coups brisa leurs os et rompit leurs nerfs. Mais en cet instant, le ciel serein s'obscurcit ; un orage affreux éclata, couvrant le lieu du supplice et la fuite des bourreaux, terrifiés, d'une épaisse ténèbre sillonnée de feux. Quand la lumière fut revenue, les martyrs avaient disparu. La même figure brillante et tutélaire qui les avait conduits de Sicile au royaume de Naples, les ramena sur les bords du Silaro, où, par une grâce suprême, leurs âmes innocentes furent en même temps retirées de ce monde, le 15 juin 303, ou environ.

On représente saint Vite ou Guy dans sa fournaise, accompagné de Crescence et de Modeste ; en Italie, il tient un chien en laisse, peut-être pour exprimer la fidélité touchante de ses humbles amis. Les Allemands le peignent avec un coq ; ils l'invoquent contre la léthargie et même pour se réveiller de bon matin, d'où le coq (peut-être parce qu'il subit le martyre *de bonne heure*). On l'invoque aussi contre la morsure des chiens et contre la rage.

George Malet.

Déplacements d'objets sans contact

Une ardente polémique a été soulevée au sujet du prix offert (puis retiré) par M. Gustave Le Bon et divers autres savants au médium qui, dans certaines conditions, soulèverait sans contact un objet désigné. Nos lecteurs ont pu, ici même, lire les intéressantes réflexions de notre directeur, du docteur Papus, etc., sur ce sujet ; je ne m'y appesantirai pas.

Aussi, cet article n'a pas pour but de vouloir prétendre au prix en question, mais bien de prouver ceci :

1° Que, par l'intermédiaire d'un sujet, nommé médium, des corps inertes peuvent être déplacés sans contact ;

2° Qu'il est impossible jusqu'ici de prescrire des règles fixes pour la production de ces phénomènes.

Et maintenant voici les faits :

Espérant obtenir de Mme Juliette Bacon — dont nous parlerons plus tard — des phénomènes de visions à distance, nous nous étions réunis, il y a un mois environ, chez Mme de L..., qui habite un coquet appartement, au centre de Paris. Etaient présentes cinq personnes : Mme N..., de la Société des Gens de lettres, son fils, Mme Bacon, la maîtresse de maison et moi. Nous nous groupâmes, comme il est d'usage, autour d'une table assez lourde et, à la lueur d'une lampe à alcool baissée, mais permettant de se voir distinctement, nous attendîmes.

(Je serai brève sur les détails de cette première soirée, car, me doutant peu de ce que nous allions obtenir, je ne pris aucune note.)

Au bout de peu de temps, sept à huit minutes à peu près, le meuble se souleva deux ou trois fois, puis des coups légers retentirent sous la table ; bientôt ceux-ci devinrent plus forts, de plus en plus forts.

A la demande de Mme Bacon, nous entendîmes, toujours sous la table, le bruit que produisaient des ongles grattant le bois. Ce bruit ne cessa plus, du reste, de la soirée. Des bruits de scies s'y ajoutèrent bientôt.

Pendant toute la durée de ces phénomènes, des souffles froids nous enveloppaient, nous pénétraient, nous occasionnant une sorte de malaise.

A un moment donné, je me rejetai brusquement à gauche, heurtant Mme Bacon, assise sur le même canapé que moi.

Je m'excusai : — J'avais la sensation qu'une main allait me saisir.

Au même instant, Mme Bacon disait :

— C'est extraordinaire. Je viens d'avoir la vision d'une main énorme surgissant de la poitrine de Mme N...

Pendant ce temps, les coups continuaient, non seulement dans la table, mais dans tous les autres meubles.

Violemment, ils résonnaient sur le parquet, dans les chaises, les fauteuils, le canapé sur lequel nous étions assis.

Nous sentions que nous n'étions plus maîtres des phénomènes, que des forces extraordinairement puissantes nous enveloppaient.

Un peu effrayés, nous résolûmes de mettre fin à la séance.

Avant de retirer nos mains, nous demandâmes encore que deux ou trois coups violents fussent frappés dans la table.

A peine avions-nous formulé ce désir, que ceux-ci furent donnés avec une telle force qu'ils nous firent sursauter.

⁂

En présence de tels faits, nous résolûmes de nous réunir un autre soir. Ce fut le samedi 30 mai qui fut désigné. J'avais demandé à M. Gaston Mery de bien vouloir se joindre à nous ; mais comme il lui fut impossible d'accepter ce soir-là, nous le remplaçâmes par notre confrère et collaborateur M. Pierre Borderieux. Les autres assistants étaient ceux de la précédente soirée : Mme de L..., Mme N..., M. N..., son fils, Mme Bacon et moi.

Nous nous plaçâmes autour de la table, dans le même ordre qu'à la dernière réunion, et, de peur de contrarier l'harmonie des fluides, M. Borderieux fut prié de se tenir à l'écart.

Il était exactement 9 h. 45 quand nous posâmes nos mains sur la table. Celle-ci, la même que l'autre soir, est en chêne peint à quatre pieds ; deux rallonges à charnières se rabattent sur le plateau principal. Nous la visitâmes avec soin. Quant à la pièce, c'est une sorte de boudoir, possédant une fenêtre, donnant sur la cour, et deux portes, l'une communiquant avec la salle à manger, l'autre s'ouvrant sur l'entrée. Cette dernière fut soigneusement fermée, la première demeura ouverte, sûrs que nous étions qu'aucun domestique ou étranger n'était dans l'appartement.

D'ailleurs tous les phénomènes, sauf les premiers bruits, se sont passés dans la pièce où nous étions réunis.

Un quart d'heure se passe sans que nous obtenions quelque chose d'appréciable, la table s'est soulevée ; un vague bruit, semblant le frottement d'une étoffe rude sur le parquet, a été perçu venant de l'autre pièce ; mais c'est tout. Nous nous étonnons, et un peu déçus, nous prions M. Borderieux de prendre place à la table.

Celle-ci alors se soulève et frappe trois coups si fortement que Mme de L... proteste pour ses voisins ! La table continue de frapper, en se soulevant, mais beaucoup plus doucement. Puis soudain nous entendons de petits bruits dans une console chinoise à deux plateaux chargés de bibelots, placée contre le mur, derrière Mme N..., à une distance d'environ 80 centimètres de son siège.

A notre étonnement, nous voyons alors le guéridon s'agiter fortement et glisser de dix centimètres environ sur le parquet, *sans aucun contact*. A la lueur de la lampe à alcool, placée près de nous, donnant environ une lumière égale à celle de trois bougies, nous pouvons voir *toutes* les mains des assistants posées sur la table.

M. Borderieux demande un soulèvement plus violent, ce qui est fait ; un plus violent encore, sans qu'aucun des bibelots ne soit renversé ; l'agitation du guéridon est encore plus forte, *et aucun des objets placés sur les plateaux ne bouge*.

Nous remarquons qu'à chaque phénomène la table sur laquelle nous avons les mains s'incline trois fois vers le guéridon.

Mmes de L..., Bacon, M. Borderieux et moi ne quittons pas des yeux le guéridon.

Soudain, Mme N... pousse un cri :

— J'ai quelque chose sur le pied, déclare-t-elle.

On fait la grande lumière et on voit un cendrier en terre hindoue, de 200 grammes environ, posé sur le pied de cette dame ; le cendrier était un des bibelots placés sur le plateau inférieur de la console. La distance parcourue par l'objet était à peu près de 75 centimètres.

A notre prière, Mme N... met le cendrier sur ses genoux, mais bientôt, il glisse et tombe. On le laisse

sous la table. Plusieurs déplacements de la console ont encore lieu, puis on entend un bruit furtif, particulier, et on s'aperçoit avec stupeur que le cendrier *a regagné sa place* sur le plateau inférieur du petit meuble.

A cet instant, je constate à ma montre qu'il est 11 h. 5.

Je regarde mes voisins, tous parlent, discutent; personne n'a l'air halluciné. D'ailleurs, tous ces phénomènes ont eu lieu pendant une conversation ininterrompue.

A ce moment, se produit un bruit bizarre : on croirait le *crissement* produit par le frottement de deux bottines vernies l'une contre l'autre. Personne, après constatation, ne porte de bottines vernies. Le bruit devient plus net, semble se transformer peu à peu : maintenant il ressemble à une sorte de gazouillis d'oiseau ; et plus tard, à une suite de baisers.

Cela nous amuse fort, et nous rions, appelant l'*Oiseau-Baiser*.

Le bruit se poursuit, redouble d'intensité. Nous lui demandons d'adresser à chacun de nous des baisers ; et le bruit se déplace, passe au-dessus de nous, vient entre chacun de nous.

En même temps, on entend un bruit sourd et cadencé, dans la pièce voisine, puis dans le salon même. On croirait le pas d'un géant.

— Un, deux ! Un, deux ! scande M. Borderieux.

Et les pas suivent le rythme, tandis que les baisers continuent.

Soudain, un silence, qui se prolonge.

Nous demandons alors si nous allons avoir d'autres phénomènes. La table sur laquelle nous avons les mains se soulève deux fois : Non.

— Nous n'obtiendrons plus rien ce soir ? interrogeons-nous avec regret.

Et la table, nettement, se soulève encore deux fois.

Nous protestons ; nous persistons ; mais la réponse demeure toujours la même : Non ! Non !! Non !!!

— Alors, dit M. Borderieux, pour finir, donnez-nous un coup très, très violent dans la table où nous sommes.

—... Et que l'Oiseau-Baiser fasse le rossignol, prie Mme de L...

Les deux bruits se font entendre presque aussitôt : l'un tellement violent qu'il nous fait sursauter, l'autre tellement prolongé et modulé, que nous applaudissons.

La séance est close.

*
* *

Le récit qui précède est un ensemble de faits ; de ces faits qu'on réclame à cor et à cris, et que l'on voudrait voir se produire au commandement.

La fraude? Elle était en ce cas impossible, d'abord par le caractère des personnes présentes (aucun médium professionnel) et aussi par une lumière suffisante pour distinguer les objets et ne permettre aucune ficelle, aucun truc.

L'assistance était au courant des théories et des faits spirites ; mais cela ne veut pas dire que nous étions des croyants aveugles. Au contraire, la fréquentation de bien des imposteurs rendaient sceptiques plusieurs d'entre nous.

Donc, sans pouvoir distinguer la nature et l'origine de la force productrice de ces phénomènes, il est possible d'affirmer aujourd'hui que, sous son influence, des objets peuvent être agités, remués *sans contact*, et cela devant une assistance non hallucinée, et peu encline à prendre de simples vessies pour les lanternes qui éclairèrent malheureusement souvent le cerveau des trop enthousiastes.

CARITA MAURICE.

Les Expériences d'Hypnotisme
de M. Dauvil

M. Léopold Dauvil, sous le titre général de *Souvenirs d'un Spirite* (1), vient de réunir les articles les plus intéressants qu'il a publiés depuis quarante ans dans diverses revues. Il les a classés, puis reliés entre eux, et il a exhumé en outre de nombreuses notes inédites, et même d'importants chapitres, des « pages retrouvées ».

Nous donnons ci-dessous quelques extraits de la première partie de cet ouvrage, où M. Léopold Dauvil nous parle de ses expériences de magnétisme et d'hypnotisme. Ces expériences, qui sont très curieuses, ont eu lieu pour la plupart à La Réunion, où l'auteur, alors officier, a longtemps résidé.

A la soirée donnée par le consul d'Angleterre en octobre 1884, un samedi, je trouvai réunie toute la société distinguée de Saint-Denis, et si ce livre passe sous les yeux de quelques créoles, présents à cette réunion, ils constateront que j'ai rapporté les faits dans toute leur simplicité vraie.

Parmi les nombreux sujets (quarante-deux) plus ou moins bons que j'avais hypnotisés, soit dans le grand monde, soit dans le demi, j'avais choisi ces quatre meilleurs, ceux chez qui le colonel de Rochas, à qui j'ai raconté les faits, eût pu demander tout ce que l'hypnose a produit de degrés depuis le sommeil calme, inerte, inintelligent, jusqu'à l'extériorisation de la sensibilité

(1) P.-G. Leymarie, éditeur, 42, rue Saint-Jacques.

sous toutes ses formes, enfin jusqu'à la séparation du corps et de l'âme ainsi que va le prouver ce que je relis et que je copie exactement.

Ces quatre sujets étaient MM. Cossé et Drau, écrivains de marine, Mlle Loubelle, aujourd'hui femme d'un général, et M. Radigüé, officier de marine d'une intelligence et d'un savoir étendus.

Donc, nous sommes chez le consul et lady Saint-John, au milieu de plus de cent spectateurs parmi lesquels M. Beaucastel, médecin en chef et tout son personnel médical.

J'endors Cossé sur lequel je produis toute la gamme des expériences de Charcot. Le Dr Beaucastel me prie de provoquer la catalepsie, elle l'est sans peine. Puis, ce qui n'avait jamais été obtenu jusque-là, c'est le calme du réveil. « Mon ami, disais-je doucement au sujet, je vais vous rendre la connaissance. » Je le remettais debout à l'aide de quelques passes pratiquées de la tête aux pieds. « Maintenant dites-nous vous-même ce que je dois faire pour amener un réveil calme et pour éloigner toute fatigue de votre corps. » Cossé prenait ma main gauche, la passait sur sa tête, de l'occiput à la base du cervelet, la promenait sur toutes les circonvolutions, puis faisant demi-tour, il ajouta pour la première fois, sans jamais avoir entendu parler peut-être de médecine ni d'anatomie : « Priez l'un des médecins de mettre l'index entre la quatrième et la cinquième vertèbre, endroit sur lequel vous projetterez « une gerbe de fluide. »

Je le fis et Cossé ouvrit les yeux en souriant après avoir démontré par les mouvements du dos, du cou et de la tête qu'il éprouvait un bien-être évident.

« Pourriez-vous, demanda Mme la Consulesse, prier Monsieur d'aller au loin, à Londres, à Berlin, à Paris, voir quelque chose qu'il décrirait ?

— Nous allons l'essayer, madame. »

Pour endormir ces quatre sujets je leur jetais un simple regard et je portais le doigt sur le front, ils étaient hypnotisés, les yeux restant ouverts, mais fixes et hagards, le corps souple, l'esprit libre. Cossé étant donc endormi et assis dans un fauteuil, une dame lui demanda s'il connaissait Bordeaux ? — Non. — Pouvez-vous y aller ? — Oui. »

Le médecin en chef continua les interrogations, car je laissais le sujet complètement indépendant.

« Mon ami, lui dit-il, nous débarquons à la gare de Bordeaux, la voyez-vous ? — Oui, c'est une belle gare neuve. — En effet, c'est la gare Saint-Jean, vous la voyez bien ? — Parfaitement. — Nous suivons les quais. — Je les suis, je vois un pont splendide. — Nous voici sur le cours de l'Intendance. — J'y suis. »

Je demandai à reprendre mon sujet.

« Vous voyez, dites-vous, ce que vous a prié de voir M. le médecin en chef ? — Très bien. — Eh bien dites ce que vous voyez maintenant. »

Ses yeux grands ouverts, le corps immobile, Cossé semblait regarder à droite et à gauche, comme dans le vide...

« Je vois, dit-il, de belles maisons, à gauche, un grand café, des tables de marbre, beaucoup de monde assis, des consommateurs sans doute, des musiciens. Oh ! les belles lampes, quelle lumière éclatante, on dirait des lunes. (Sans doute les lampes Jablochkoff.)

— Et à droite, derrière vous, que voyez-vous ? — Un grand monument tout éclairé. — Oui, c'est le grand théâtre. Et le sujet en fit une description exacte, avec son péristyle, son grand escalier de six ou huit marches, sa torsade de becs de gaz.

« Tout cela ne me surprend pas, dit un jeune médecin, le sujet lit dans le cerveau du magnétiseur. — Comme il lisait alors dans le mien, lui répondit le médecin en chef ; et vous osez dire que cela ne vous surprend pas... moi, cela m'émerveille, Monsieur. »

— Mais dit un pharmacien, M. Cornuel, nous pourrions acquérir une preuve de l'indépendance de l'esprit du sujet. Ne dit-il pas que le théâtre de Bordeaux est illuminé ? — Oui, dit Cossé toujours endormi, oui en ce moment beaucoup de personnes montent les marches. — Eh bien, continua le jeune pharmacien, dites-nous ce que l'on joue et notre conviction est faite. » Il se passa alors un fait étrange, le sujet se leva brusquement, sortit de son fauteuil, traversa le salon, fit le simulacre de gravir des marches en soulevant une jambe après l'autre et se baissa vers un tableau. — Que regardez-vous là, lui demandai-je? — L'affiche. — Quelle affiche ? Mais celle qui est dans ce cadre, sous ce grillage. — Alors dites ce que vous voyez. — Une affiche jaune... Attendez — et, à 3.000 lieues du théâtre de Bordeaux, ce jeune homme lut, au milieu du silence profond des spectateurs :

« *Grand théâtre de Bordeaux, ce soir samedi* 20 (*ou* 24) *octobre* 1884, *première représentation d'Aïda. Musique de Verdi.* » Certes, cela n'était pas imprimé dans le cerveau des assistants. Mais où

le merveilleux se confirma c'est que, vingt-cinq jours après, à l'arrivée du paquebot de France, tout le monde courut à la poste où l'un des médecins, qui était de Bordeaux, ouvrit le journal de la Gironde, qu'il recevait, et nous fit constater qu'à la date de la soirée du consul anglais, on jouait, au théâtre de Bordeaux *Aïda, musique de Verdi.*

Je laisse aux lecteurs le soin de faire à ce sujet les réflexions qu'ils voudront... moi, je me contente de leur affirmer le fait dont le souvenir m'émerveille encore.

—o—

— Je vous présente maintenant mon second sujet, Mlle Louise Loubelle, grande et belle jeune fille, de 19 ans alors, blonde aux yeux vert de mer, au front penseur, plutôt taciturne qu'expansive, au tempérament nerveux, impressionnable, peut-être sur la pente légère de l'hystérie, sans qu'elle en eût donné toutefois des marques pendant les quatre mois que je l'hypnotisai...

Elle se magnétisait seulepar le système deBraid avec sa bague, depuis qu'un soir la boucle d'oreille en diamant d'une dame l'avait mise en état d'hypnose.

Je vais rappeler d'elle un fait de haute envolée magnétique qui eut lieu chez le chef de la gendarmerie, le colonel Moriali, à l'une de ces réunions si intimes, si charmantes où l'on trouvait toujours un accueil qu'on n'oublie point.

Mlle Louise étant en état de sommeil avec les yeux très grands ouverts et hagards, une ravissante femme, Mme Lidin, épouse d'une commissaire général (elle n'est plus hélas ! l'impitoyable faucheuse l'a ravie à ses amis) demanda en souriant si le gracieux sujet pouvait allez chez elle, à Albi, pour lui donner des nouvelles de son père ?

Mlle Loubelle, aujourd'hui la femme d'un général, je crois l'avoir dit, n'avait jamais quitté les rivages de son île lointaine. « Volontiers, répondit-elle, et, par sa propre pensée ou par le cerveau de la questionneuse, elle se vit à Albi sur une place, qu'elle décrivit fort exactement, bien que le jour tombât, disait-elle : elle arriva devant la maison désignée, sembla s'arrêter et considérer cette demeure dont elle décrivit la simple architecture, fit le simulacre de monter deux marches et tira horizontalement un bouton de sonnette ; ce geste surprit Mme Lidin, qui n'avait point songé à cette particularité remarquable. Pourquoi la main de la dormeuse n'avait-elle pas pressé sur le bouton — ou tiré un cordon..., ou simplement frappé ? La porte s'ouvrit sans doute devant l'invisible visiteuse qui dit : « Voici une servante « âgée de cinquante ans environ, avec un foulard « jaune à pois sur la tête... ses cheveux sont gri- « sonnants. J'entre, continua-t-elle, porte à gau- « che, porte à droite, petit corridor, escalier au « fond. La porte de droite s'entr'ouvre, je vois un « monsieur à cheveux blancs, assis et accroupi « devant un petit poêle en faïence blanche. Votre « sœur, madame... Ce ne peut être que votre « sœur tant elle vous ressemble, est auprès de « votre père... Elle est blonde et jolie comme « vous ».

« — Assez ! assez, s'écria Mme Lidin qui avait des larmes dans les yeux... « Merci ! Je crois. « C'est mon père, c'est ma sœur avec notre vieille « Brigitte. Je suis bien heureuse, mais je n'en « veux pas savoir davantage. »

— Cette séance eut deux parties, voici la seconde non moins intéressante, voulez-vous l'écouter, Un chef de bataillon natif d'Albi comme Mme Lidin et jusque là, incrédule de parti-pris, voulut à son tour interroger Mlle Loubelle que j'éveillais de la façon que m'avait enseignée Cossé pour lui-même et qui assurait toujours un retour calme et exempt de fatigue en l'état de veille. Je pratiquais de légères passes sur le front, l'occiput et les vertèbres du cou et de la colonne et le sujet s'éveillait en souriant comme sortant d'un rêve agréable.

Après un quart d'heure de repos, je la priai de se rendormir ; elle fixa une belle pierre topaze qu'elle portait à la main gauche et, replongée dans le sommeil, elle demanda au commandant Héral : Que désirez-vous ? — « Que vous fassiez, avec « moi le tour de cette place (toujours à Albi) et « que vous me disiez, Mademoiselle, ce que vous « y voyez de particulier — J'avoue que je ne vois « pas fort clair, pourtant, il me semble distinguer « là, au bout de la place, à droite, un peu élevée, « sur un haut piédestal, comme la silhouette d'une « statue qui se découperait dans le ciel sombre, « mais je vois mal... Tiens ! comme c'est drôle, « voilà un homme qui porte du feu au bout d'une « longue perche et qui vient d'allumer des lam- « pes ».

Ce fait demande à être expliqué car il est caractéristique. Il était en ce moment à la Réunion, 10 h. 20 du soir ; or, sa longitude à l'Est d'Albi étant de 52° 50' donne une différence de 3 h. 53 mi-

nutes ; c'est-à-dire que lorsqu'il était 10 h. 20 à Saint-Denis, il n'était encore que 6 h. 27' environ à Albi, moment auquel, en septembre, on devait songer à allumer les becs de gaz.

Qui donc, parmi les nombreux témoins de ce salon créole aurait songé à cette différence de longitude, à ce retard solaire que signalait si nettement la voyante ? Donc le gaz venait d'éclairer la place d'Albi et, sans doute, la statue qui attirait l'attention de notre nouvelle Isis était plus visible. Je lui rends la parole. « Cette figure me semble « celle d'un officier, dit-elle, n'a-t-il pas la main « gauche sur son épée ? Sa chevelure est comme « attachée, son costume est du temps de Louis XV « ou de Louis XVI. Sa main droite tient une carte « déployée... Est-ce un ingénieur, un marin ? « Mais une grille assez élevée me dissimule en « partie le bas du corps, et puis, entre la statue et « la grille, et me cachant le piédestal, j'aperçois « des objets bizarres comme des chaînes, des pe- « tits canons... »

— « Bravo ! bravo ! s'écria le commandant « albigeois, j'avais totalement oublié ces détails, « c'est parfaitement cela. — « Et vous remarque- « rez, mon cher commandant, lui dis-je, que « n'étant jamais allé moi-même à Albi, je ne « puis suggérer les réponses du sujet. — « Eh bien « ajouta le commandant, si mademoiselle peut « lire le nom qui est sur le piédestal, je m'avoue « vaincu et convaincu. »

— « Veuillez donc lire ce nom ,mademoiselle, dis-je à la voyante, vous le pouvez. » — « C'est très haut... dit-elle en ouvrant démesurément les yeux. C'est long à lire, il y a beaucoup de mots écrits. » — « Le nom, le nom seul, dis-je, en pressant son esprit. » — « Attendez ! c'est, c'est... et, épelant-elle dit... L...a... *La* R...o...u...s...e La Rouse. » — Je me rapprochai d'elle, une pensée avait jailli dans mon cerveau. — « Je crois, lui dis-je, que « quelque objet, une chaîne ou un barreau de la « grille s'oppose à ce que vous lisiez le nom en « entier » et, prenant dans mes mains la tête de la jeune fille, je la déplaçai légèrement... La Pérouse ! s'écria-t-elle au milieu d'un tonnerre d'applaudissements des spectateurs émerveillés.

Je tiens à ajouter que ces souvenirs — grâce à mes Vieilles Notes — ne s'étaient point effacés de ma mémoire, lorsqu'en 1896, devant aller avec quelques cyclistes faire une tournée de Pau à Tarbes et Auch, j'eus une violente envie d'aller à Albi et, mettant ce projet à exécution, je fis seul plus de 100 kilomètres de route pour contempler par moi-même ce que j'avais entrevu douze ans auparavant par les yeux de mon sujet, et j'eus la joie de reconnaître sur un côté de la place d'Albi la petite maison paternelle de Mme Lidin et, tout au bout, la statue du célèbre navigateur La Pérouse, telle qu'elle avait été décrite à 3.000 lieues de France, par une jeune créole endormie.

—o—

Ce soir-là, Mme Gibert, excellente musicienne, avait préludé par quelques accords sur le piano et entamait une romance sans paroles de Mendelssohn, si je ne me trompe ; Radigué, assis près de moi, se levant sans bruit, prit une chaise, la plaça à la gauche de la pianiste, tira son mouchoir qu'il fixa à sa cravate, fit le simulacre d'accorder un violoncelle imaginaire et de passer un archet sur de la colophane, puis se mit à exécuter la romance du maître avec un art consommé, promenant les doigts avec agilité sur les cordes de l'instrument absent en violoncelliste habile, fixant les yeux sur une musique absente, puisque Mme Gibert jouait de mémoire, se levant deux fois pour tourner des pages qu'il semblait voir, s'arrêtant aux endroits où le violoncelle se tait, reprenant *a tiempo,* ne manquant aucun *pizzicato,* enfin terminant *largo* par un grand coup d'archet en même temps que la pianiste achevait son accord final.

Tous les spectateurs en voyant Radigué simuler si sérieusement le jeu du violoncelle et s'imaginant qu'il se livrait à une plaisanterie, riaient aux larmes, mais l'exécutant ne riait pas, lui, il était impassible et tout à sa musique... Je le regardai attentivement, je compris seul la cause de son calme. Imposant doucement silence aux plus rieuses et à ces messieurs. « Chut ! fis-je... Il dort... » Le silence et l'étonnement succédèrent au bruit joyeux.

Mais Radigué ne voyait, n'entendait rien, il remettait son mouchoir dans sa poche, passait l'archet dans les cordes, et sembla porter et appuyer le violoncelle visible de lui seul dans un coin du piano, s'assurant qu'il ne tomberait point, serra la main de la pianiste étonnée comme tous ses auditeurs, salua d'un gracieux sourire et revint s'asseoir. C'est ici pour moi l'instant merveilleux que je voudrais qualifier : « la rentrée de l'âme. » Sitôt assis, il était réveillé... ne se souvenant d'aucun des actes qu'il venait d'accomplir. — « Vous jouez du violoncelle, Monsieur Radigué ? lui de-

manda Mlle Betty. — J'en ai joué, oui, Mademoiselle, qui peut vous faire croire cela ? — Simple question, on joue toujours d'un instrument quelconque... j'aurais aussi bien pu vous dire... jouez-vous du violon ou de la flûte, pincez-vous de la guitare? » repartit Miss Betty fine comme l'ambre.

L'acte que venait d'accomplir Radigué avait été parfaitement inconscient ; il résultait de l'auto-suggestion musicale comme l'a dit Charcot. C'était la première fois que je constatais ce sommeil bizarre et involontaire surtout chez un sujet encore « mal pratiqué, mal accordé ».

Je voulus trouver la clé du mystère et je l'eus quelques jours après que j'avais réuni dans ma case ombragée de lianes et de palmiers Radigué et plusieurs camarades. Je pris ma flûte qui, avec un violon, furent mes deux fidèles amis des heures de solitude coloniale et, sans prévenir, je jouai sur un rythme doux et lent, une berceuse martiniquaise : « Bonnes gens Saint-Pierre ». Rien que d'écrire ce titre, les larmes me montent aux yeux. Pauvres bonnes gens Saint-Pierre, plus une de vous ne chantera cet air que j'ai entendu là-bas dans cette belle et douce cité. Un cataclysme horrible l'a changée en une nécropole où gisent tant de vous qui m'accueillîtes si bien ! ! !

Dieu ! qu'il est fatigant avec ses digressions, cet ennuyeux conteur ! doivent penser mes lecteurs... la plume n'y est pour rien ici, c'est le cœur ! seul... pardon, je continue.

Donc, sans prévenir, je jouai cette réminiscence musicale exotique... Aux premières notes Radigué, que j'observais, redressa la taille, prêta l'oreille comme à un bruit lointain et, ouvrant tout à coup démesurément les yeux, il demeura hypnotisé.

La mélodie terminée, il s'éveilla de lui-même. Je compris en ce moment à quel danger une intelligence semblable était exposée ; le lendemain je l'accompagnai chez lui à l'heure de la sieste et lui avouai franchement son cas et les conséquences qui pourraient en résulter, puis l'endormant d'un geste amical en passant ma main devant ses yeux de gauche à droite, je lui donnai l'ordre formel, en magnétiseur doublé d'un ami, de ne jamais plus s'endormir en entendant la musique.

Le soir chez les Moriali je priai Miss Betty de se mettre au piano sans rien dire... elle joua l'Invitation à la valse, la célèbre pensée musicale de Weber.

— « Inutile, me dit Radigué en riant... C'est fini... invulnérable ! Vous m'avez raconté une histoire de voleurs, ce matin. Imaginez-vous que Dauvil prétend que la musique m'endort, moi qu'elle a toujours tenu éveillé. Orphée lui-même cherchant Eurydice ne m'attendrirait pas. Il endormirait des fauves, pas Radigué, je l'en défie ! »

Et depuis lors, la musique n'eut plus d'effet fâcheux sur ce caractère ferme. Ce n'est pas dire qu'il ne céda plus au sommeil magnétique, mais ce fut toujours sur sa demande que je l'hypnotisai pendant trois mois.

Une autre fois j'endormis encore Radigué en public et je vais vous dire comment je rompis volontairement le fil invisible mais solide par lequel cette belle intelligence était liée à ma volonté. C'était encore chez le colonel et Mme Moriali qui avaient réuni des amis pour le départ prochain de deux créoles pour la France et invité mes « sujets diaboliques » comme les appelait Miss Betty, Mlle Loubelle, Cossé et un nommé Raud qui, à l'état d'hypnose, avait la particularité de siffler comme un merle.

Je venais de faire avec Cossé une expérience de suggestion qui consiste à ordonner au sujet qu'au réveil il verra durant un temps déterminé un objet, une image ou même une personne qui n'est pas là. Ayant donc endormi Cossé je lui avais mis dans la main une carte de visite qu'il avait lue — puis, lui faisant voir l'envers blanc, je lui avais dit que c'était la photographie de Mme Moriali, ce qui avait tout de suite semblé exact à l'obéissant écrivain de marine qui trouvait le portrait un peu noir... « trop de pose », disait-il. Lorsque la suggestion fut bien imprimée dans le cerveau du dormeur, je l'éveillai et durant un quart d'heure il fut convaincu qu'il avait sous les yeux le portrait de l'aimable maîtresse de la maison, qu'il considérait en reportant ensuite la vue sur ma carte avec l'intérêt que l'on prend à regarder une jolie gravure.

« Ah ! me dit Radigué, celle-là, vous ne me la ferez pas avaler, mon cher Dauvil et je parie bien que vous ne me forcerez pas à voir autre chose que votre carte.

— « Vous êtes dans l'erreur, mon bon camarade, vous avez bien voulu vous mettre en mon pouvoir et tant que vous ne demanderez pas à secouer ce joug amical, vous le subirez entièrement ; je puis, lorsque je vous ai endormi, vous envoyer porter un bouquet à Madame la Gouvernante, vous prier de passer chez vous revêtir le costume de votre Malabar, et revenir ici sans vous rappeler rien, ni — chose étrange — vous en apercevoir à votre réveil.

—« C'est trop fort, me répondit l'aide de camp du gouverneur ; — endormez-moi, et je parie trois bouteilles de champagne qu'à mon réveil je ne verrai que votre carte, rien que votre carte.

— Eh bien, mon ami, nous allons tout à l'heure en faire sauter les bouchons à votre santé... et, si vous le voulez bien, à votre délivrance... faisons d'abord l'expérience. Lisez bien ma carte tout haut.

LÉOPOLD DAUVIL
Capitaine adjudant major
au Bataillon des Volontaires de
l'île de la Réunion.

Ile de la Réunion *Saint-Denis*

— Très bien — retournez-la. Vous voyez que le dos est immaculé. — Oui. — Eh bien, avant de vous endormir, je vous dis que vous tenez la photographie de Mlle Betty Moriali. Il est 10 h. 15. A 10 h. 1/2 sonnant l'image s'effacera subitement et vous aurez dans la main ma carte de visite nette et blanche.

— Dormez, pensez et voyez ce que j'ai dit, ce que je veux ; éveillez-vous maintenant. Eh bien, que tenez-vous ?

Jetant les yeux sur la carte, Radigué s'écria sur le ton de la fâcherie : « Croyez-vous donc me tromper ? Est-ce que je ne vois pas que vous avez profité de cette minute de sommeil pour me jouer un tour ; la carte que j'ai dans la main est bien la photographie de Miss Betty, mais c'est celle de l'album que vous avez substituée à votre carte de visite... Me prenez-vous pour un enfant ?

— Non, mon pauvre Radigué, vous tenez ma carte de visite, pas autre chose.

— Allons donc ! A d'autres, je vois les bavures d'une photographie mal coupée, mal collée.

— Mais, ajoutai-je, retournez la carte, vous lirez mon nom.

A la stupéfaction générale, Radigué était à ce point la proie de la suggestion qu'au lieu de voir mon nom, il lut : Garnier, photographe, passage des Panoramas, Paris.

J'avoue que je fus moi-même atterré.

A ce moment, tous les yeux se dirigèrent sur la pendule, la demie sonnait.

— Regardez la carte Radigué.

Jamais visage humain ne réfléta semblable étonnement. Il jetait alternativement les yeux sur nous, puis sur ma carte d'où l'image s'était envolée.

— La suggestion vient de cesser pour vous comme pour Cossé... Voilà tout !

— Assez, assez, dit-il d'une voix presque étranglée, je ne veux plus de cette possession, je vous en supplie, rendez-moi mon libre arbitre ! ne m'endormez plus jamais.

— C'est entendu, je ne demande que cela, je ne vous ai point pris de force, cher ami, vous avez été vous-même la victime de votre curiosité... Pourtant il faut me permettre de vous endormir... mais pour la dernière fois, je vous le jure. Après cela, vous pourrez ajouter : un point, c'est tout ! »

Je l'hypnotisai le temps nécessaire de lui dire : « Radigué, souvenez-vous toujours que ce fut sur votre prière que je vous endormis. Selon votre désir, je ne le ferai plus et je vous rends votre volonté ferme, virile, pour résister à toute tentative de suggestion d'où qu'elle vienne.

« Je dirai plus, oubliez que je vous ai hypnotisé, et n'en parlons plus jamais. »

— Et là prit fin mon pouvoir sur l'un de mes meilleurs sujets.

Il y a dix-huit ans de cela... Radigué et moi, séparés par nos campagnes, nous sommes revus d'abord à des intervalles divers. Maintenant je le vois fréquemment... Cette semaine encore nous avons déjeuné avec sa ravissante fille, dont il va confier les vingt printemps à un brave garçon qui sort de Saint-Cyr.

Radigué dont, vous le comprenez bien, lecteurs discrets, j'ai dénaturé le nom, est un de nos futurs brillants officiers généraux. Et ce qui vous étonnera tous, Messieurs, surtout vous, Mesdames, — et ce sont là les surprises du magnétisme, c'est que, si cet article tombe sous les yeux de celui dont je viens de parler pendant une heure, il y prendra peut-être quelque intérêt ; mais, ne reconnaissant point en mon sujet de cette vieille histoire sa brillante personnalité, il se dira : Quel pouvait être ce Radigué ? ce qui invite ma plume à parodier malgré moi les deux derniers vers du beau et célèbre sonnet d'Arvers dont la mémoire me pardonnera :

> Il se dira, lisant ces pages de lui pleines,
> Quel était donc cet homme ? et ne comprendra pas !

Nous causions de lui dernièrement avec la femme de M. R..., un des avocats les plus distingués du barreau de Tours. Toujours jeune, svelte et gracieuse, elle est restée fidèle à nos souvenirs de la Martinique et de la Réunion. Cette dame n'est autre que Miss Betty Moriali, notre ancienne et bonne amie commune.

LÉOPOLD DAUVIL.

Le Congrès spiritualiste DE 1908

Ainsi que nous l'avons annoncé, un Congrès spiritualiste a été tenu la semaine dernière, à l'Hôtel des sociétés savantes, rue Danton, sous la présidence des Papus. Plusieurs centaines d'occultistes, de martinistes, de swedenborgiens, de gnostiques, de Rose-Croix et de spirites y assistaient.

Dans son discours d'ouverture, Papus expose le but du congrès : organisation de la propagande spiritualiste, mise en état des recherches expérimentales concernant les faits psychiques, détermination et adaptation sociale du spiritualisme, etc. Papus présente ensuite les objets traditionnels dont il est le dépositaire : la baguette que Mesmer employa dans ses expériences, l'épée qu'Eliphas Lévy employa à Londres pour évoquer l'ombre du mage Apollonius de Tyane, le biomètre de Louis Lucas — le premier biomètre qui fut construit — dont l'aiguille oscille en présence d'un être vivant, l'appareil électrogène de Poisson, etc.

Parmi les nombreux orateurs qui se firent entendre durant les quatre séances que tint le congrès, citons MM. Phaneg, représentant de l'ordre martiniste, qui établit la définition de l'occultisme « qui n'est autre chose que la tradition conservée de vieilles civilisations primitives de la terre, antérieures aux âges aryens », Albert Jounet, Durville, directeur de l'Ecole magnétique, qui parla du « double » et des expériences de William Crookes, du professeur Richet et du colonel de Rochas ; Ernest Bosc, qui, après avoir parlé sur le même sujet, entretint le congrès des phénomènes de lévitation et de matérialisation.

M. Ernest Bosc cita notamment l'expérience, dont il fut témoin, faite par Mme Blavatsky, fondatrice de la Société de théosophie, qui réussit à attirer un volume situé à trois mètres d'elle. L'orateur déclara ensuite qu'il attribue à la pratique de la lévitation, dont le secret fut gardé dans les sanctuaires égyptiens, la mise en place des énormes linteaux monolithes des temples.

« Si un être, dit-il, peut, en jouant par rapport à la terre le rôle d'électro-aimant, attirer à lui un objet matériel, fut-ce un brin de paille, quelle ne sera pas la puissance des foules dont la volonté est tendue vers un même but ? Or, cent mille hommes travaillaient à la fois au pied des Pyramides, et les prêtres, du fond des temples, et par l'intermédiaire d'initiés, les dirigeaient. »

M. Gabriel Delanne, directeur de la *Revue Scientifique et Morale du Spiritisme*, parla au nom des spirites. Il reprocha tout d'abord aux occultistes de vouloir cacher la science « qui doit être accessible à tous, manifeste pour tous». Puis il insista sur la nécessité de prouver expérimentalement l'existence de l'âme et d'étudier l'objectivité des phénomènes, l'extériorisation de la sensibilité, les apparitions et les communications télépathiques.

Pour clôturer le congrès, une soirée de gala fut organisée. On y entendit Merovak, sur lequel, jadis, l'*Echo du Merveilleux* a publié plusieurs études, qui donna des détails sur sa médiumnité. On sait qu'il dessine, compose de la musique et des poésies sans même s'en rendre compte et sans avoir acquis les premières notions des arts. Des projections ont fait passer sous les yeux des assistants les plus curieux de ses dessins. Merovak joua du piano et récita des poésies.

Au cours de cette même soirée, le médium Buisson présenta plusieurs portraits au crayon qu'il affirme avoir obtenus des « esprits ». Le docteur Papus procéda enfin à des expériences d'hypnotisme et de magnétisme. Les différents « sujets » qu'il endormit obéirent parfaitement à ses ordres et l'un d'eux donna le spectacle de l'extase magnétique sous l'influence de la musique.

Après la constitution d'un secrétariat international du spiritisme et une intéressante séance de cinématographe, le congrès fut clôturé.

G. L. M.

LE MERVEILLEUX DANS QUELQUES Mémoires du XVIe siècle

(Suite et fin, voir numéro du 1er juin.)

Le mage Beaumont et les démons de l'air

Dans ses intéressants Mémoires, le savant jurisconsulte Jacques-Auguste de Thou raconte qu'en sa présence le savant juge Calignon interrogea un nommé Beaumont, condamné pour crime de magie par les juges d'Angoulême. Il en appela au parlement de Paris, et c'est à Chinon qu'il exposa sa doctrine chez une dame « de la première qualité, mais un peu trop curieuse sur ces matières. » Gilles de Souvré, gouverneur de Tours, et le président de Thou se cachèrent dans l'embrasure d'une fenêtre, et Beaumont, mis en confiance, avoua des choses qu'il nia depuis à Paris. Il n'était pas sorcier, bien au contraire ! Mais il conversait avec des génies qui sont une portion de la Divinité ; il était du nombre des sages qui ne font que du bien, commandent aux génies, apprennent par eux les secrets de la nature cachés au reste des hom-

mes, et leur enseignent à connaître l'avenir, à éviter les dangers, à recouvrer ce qu'ils ont perdu, à passer en un moment d'un lieu dans un autre, et entretiennent les affections légitimes entre tous ceux auxquels on les doit (1). Beaumont ajouta qu'il conversait avec les esprits célestes, habitants de l'air, qui, affirmait-il, ne font que du bien ; tandis que ceux qui sont au centre de la terre, et qui commandent aux sorciers, ne sont capables que de faire du mal ; il dit encore « que le monde était rempli de sages qui faisoient profession de cette sublime philosophie ; qu'il y en avoit en Espagne, à Tolède, à Cordoue, à Grenade, et en beaucoup d'autres lieux ; qu'autrefois elle était célèbre en Allemagne, mais que depuis l'hérésie de Luther l'exercice y en avoit presque cessé ; qu'en France et en Angleterre elle s'y conservoit par tradition dans de certaines familles illustres ; qu'on n'admettoit à la connaissance de ces mystères que des gens choisis, de peur que, par le commerce des profanes, l'intelligence de ces grands secrets ne passât à de la canaille et à des gens indignes. »

De Thou et Souvré le firent arrêter et conduire au château : puis il fut mené à Paris, condamné à mort et exécuté. (Livre VI, an 1598).

Un paracelsite emprisonné

A ces mages ou magiciens on peut rattacher les « paracelsites », héritiers, eux aussi, des *rosicruciens*. « Il y a longtemps, dit Palma Cayet, que l'Allemagne s'est travaillée et travaille après la pierre philosophale, et en a recherché les livres des roys anciens d'Egypte, entre autres le *Viatolon du Trimosin* avec son *Saroua-Joap auri*, et la teinture du *Geroton* avec les livres excellents qu'il a faicts du *Suforeton*, et aussi son *Canganiveron* et le *Pareseton*. *Item*, le *Moratosan* de l'Aigle noir, et le *Nefolon* de l'Aigle rouge. *Item*, les teintures de *Xophares*, roy de Silons, terre d'Egypte, la *Soronelle de Crinot* et les teintures du *Petrumosin*, qui sont toutes inventions sublimes de très grands roys et anciens philosophes ; desquels noms et tittres nous avons rendu les interprétations en la traduction par nous faicte en français de *Guldin Schatz und Kunst Kammer* en allemand, qui est à dire, le thrésor doré ou la chambre de la science. »

Il nous raconte que plusieurs admirateurs de Paracelse le croyaient encore en vie, et niaient que Dorn et d'autres eussent pastiché sa manière dans des livres nouveaux (2) Après les Anglais Richard et Cleiff, un des disciples les plus célèbres de l'illustre médecin, Hulstehuren, avait « fait des preuves excellentes de la projection d'un poids sur cinquante mille, et rendu à l'infini... » Le sieur de Marconnaz, du Mirebalais, le connut prisonnier en Bohême à la suite d'une rixe, le fit relâcher, et l'amena à Strasbourg ; puis l'empereur y fit retenir Hulstehuren, qui fut emmené à Prague, pendant que Marconnaz s'enfuyait. Le paracelsite y resta prisonnier.

Palma Cayet, quoique protestant converti et admis à la prêtrise, rechercha la pierre philosophale, et fut accusé de magie par ses ennemis : ses recherches expliquent qu'il ait connu les titres bizarres d'ouvrages aujourd'hui bien oubliés.

Françoise Fontaine, la possédée de Louviers

Palma Cayet donne de longs détails sur Françoise Fontaine, la possédée de Louviers, d'après les relations imprimées. Selon ce qu'elle racontait, elle avait d'abord été poursuivie à Paris par un esprit qui lui apparut sous la forme d'un pigeon ou d'un chat, puis sous la forme humaine, ce qui la fit chasser de plusieurs maisons, ensuite sous celle d'un brandon de feu, qui descendit par la cheminée de son maître. Les esprits la traînèrent même dans la cave, d'où on la fit retirer par des cordeliers ; deux curés de Paris l'exorcisèrent inutilement. L'esprit lui apparut encore sous les traits d'un oncle défunt, et exigea qu'elle fît vœu d'aller pour lui sans parler à Notre-Dame des Vertus, enveloppée d'un drap. Aux Vertus, elle ne put ouïr la messe, parce que ses oreilles bourdonnaient toujours. Après son retour, le mauvais esprit abusa d'elle sous la figure d'un riche marchand, se fit donner de ses cheveux pour gages et la fit souffrir par sa jalousie brutale. Le légat du pape, Caëtan, fit faire inutilement pour elle une procession pendant laquelle elle fut encore tourmentée et publiquement soulevée en l'air. On la chassa de Paris, puis de Bernay. A Louviers, le bruit que fit l'esprit, et le renversement des meubles d'une maison, firent encore emprisonner la malheureuse femme. Dans son cachot, une porte d'un poids énorme fut jetée sur elle et un cuvier soulevé en l'air ; elle tomba évanouie, la gorge enflée. Le prévôt Morel et plusieurs témoins la virent enlevée en l'air à deux pieds au-dessus du sol, et même plus haut, portée tout autour d'une salle, puis sur la porte même de la prison en présence de plusieurs prisonniers. Sa gorge enfla à plusieurs reprises. L'eau bénite la fit relever de son évanouissement. Après un interrogatoire, une main invisible enleva une chandelle allumée de son chandelier et l'éteignit contre terre. Le curé, le greffier, le geôlier, les archers et plusieurs autres personnes s'enfuirent avec épouvante, en laissant seul le prévôt Morel avec Françoise. Le vaillant juge fut alors saisi par Françoise au-dessous des genoux, frappé en même temps sur le dos, puis blessé au visage et à la

(1) L'*Initiation*, il y a quelques années, a parlé du magicien Maxwell, qui vivait vers 1600 : celui-ci, avec ses amis, consultait des esprits enfermés dans un cristal, lesquels finirent par leur suggérer des scènes d'adamisme.

(2) Un lecteur de cette revue voudrait-il prendre la peine d'analyser, dans un article, le livre : *Prophétie du comte Bombast, chevalier de la Rose-Croix, neveu de Théophraste Paracelse, publiée en l'année 1609*... expliquée et présentée au roy, par Fr. Alary, docteur en médecine, Rouen, 1701, in-12 ?

main droite. Il s'escrima vigoureusement de son épée, sortit de la prison, puis y rentra avec plusieurs personnes munies de torches et de flambeaux. Françoise était évanouie et ensanglantée.

Le lendemain, elle fut précipitée dans un puits : huit hommes la retinrent par les vêtements, mais ne purent l'en faire sortir qu'après qu'elle eût été exorcisée par le curé de Louviers.

La possédée, ayant été confessée, fut conduite à l'église. Quand le prêtre lui présenta la sainte hostie, « tout aussi-tost il s'apparut comme une ombre noire hors l'église, qui cassa une lozenge des vitres de ladite chapelle, et souffla le cierge qui estoit sur l'autel, dont il esteignit tellement les lumignons qu'il sembloit, à le voir, qu'il y eust plus de dix ans qu'il n'avoit esté allumé, et tout aussi-tost ladite Françoise, qui estoit à deux genoux, fut enlevée si espouvantablement, que ce fut tout ce que purent faire six personnes que de la ramener à terre, sans toutefois veoir ny appercevoir aucune chose. Plus de douze cents personnes virent cela... »

Soulevée encore une fois plus haut que l'autel, elle fut retenue encore par plusieurs hommes. Le curé l'exorcisa ; il la fit revenir à elle, crier merci à Dieu et renoncer au malin. Il lui présenta encore la sainte hostie : « Mais tout aussi-tost elle fut enlevée par dessus un banc qui estoit devant l'autel, et fut emportée en l'air du costé où la vitre avoit esté cassée, la teste en bas, les pieds en haut, sans que les accoustrements fussent renversez, au travers desquels, devant et derrière, il sortoit une grande quantité d'eau et de fumée puante ; et, ayant esté ainsi quelque temps transportée en l'air sans qu'on la peust reprendre, enfin sept ou huict hommes, s'estans jettez à elle, la reprindrent et la mirent contre terre. Tous ceux qui estoient présents, tant catholiques que de la religion prétendue réformée, se mirent lors tous à genoux, pleurant et priant Dieu pour le salut de l'âme de ceste pauvre Françoise. »

Plusieurs soldats calvinistes, à la suite de cette scène, abjurèrent l'hérésie.

Françoise fut encore deux fois élevée en l'air devant plusieurs témoins, quand le prévôt voulut lui faire couper les cheveux. Tout à coup, le juge s'aperçut qu'une assez grande quantité de cheveux sortaient du p'âtre du mur au pied de sa chaire. Françoise explique que c'était les cheveux qu'elle avait donnés au malin esprit. Le prévôt ne put les faire enlever du plâtre qu'au moyen d'un pic et d'une pelle, puis il les fit brûler.

Les visions de Françoise cessèrent ; elle rentra en service à Louviers, puis à Rouen, et ne subit plus les attaques de l'esprit. Quelques années après, comme le prévôt Morel passait à Rouen, Françoise vint se jeter à ses pieds. « Monsieur, je suis cette pauvre femme à qui vous avez sauvé la vie : maintenant, par la grâce de Dieu, je suis mariée avec un tailleur d'habits, et vivons, grâces à Dieu, en tout bien et honneur. — M'amie, répondit le prévôt, Dieu vous fasse la grâce de vivre en femme de bien et priez bien Dieu qu'il vous assiste » (1).

Palma Cayet remarque à ce sujet que Satan trompe parfois les hommes en prenant l'apparence de personnes décédées ; et il rappelle que les actes de cette histoire sont authentiqués par les signatures de plusieurs témoins. Nous constaterons, d'autre part, que ces soulèvements de Françoise, dans une chambre et dans l'église, peuvent être rapprochés de phénomènes analogues, présentés par Home aux Tuileries et ailleurs, puis par le médium Eglington devant l'empereur de Russie (2).

Le même Palma Cayet parle d'une prétendue possédée dont la fraude fut découverte, parce qu'elle mentait en prétendant comprendre le latin : il avait donc une certaine dose d'esprit critique.

TIMOTHÉE.

Les Guérisons miraculeuses de Lourdes

De la dernière Semaine Religieuse de Paris, *nous extrayons l'ordonnance suivante de Mgr Amette, archevêque de Paris, déclarant miraculeuses cinq guérisons obtenues à Lourdes :*

Nous, Léon-Adolphe Amette, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, archevêque de Paris.

Attendu que la voix publique attribue à l'intercession de Notre-Dame de Lourdes un certain nombre de guérisons extraordinaires, obtenues par des malades qui sont nos diocésains ou qui l'étaient à l'époque où les faits se sont produits ;

Attendu, d'autre part, que le Concile de Trente, dans sa session vingt-cinquième, demande aux évêques de reconnaître et d'approuver les miracles nouveaux, ordonnant qu'on n'en publie aucun avant leur jugement ;

Attendu qu'en conséquence une Commission a été nommée par notre vénéré prédécesseur, le 1er juin 1907 (3), pour informer canoniquement sur les faits dont il s'agit, et tous autres du même genre qui intéresseraient les fidèles soumis à notre juridiction ; que

(1) Livre III, p. 310.

(2) Stanislas de Guaita : *La clef de la magie noire*, p. 433 ; il compare avec raison ce phénomène avec ceux que produisent les fakirs en invoquant les âmes de leurs ancêtres (les *Pitris*). La médiumnité est suivie de possession.

(3) Cette Commission est ainsi composée :
Président : M. l'abbé Odelin, vicaire général.
Juges : M. l'abbé de la Guibourgère, chanoine titulaire de Notre-Dame ; M. l'abbé Bertrin, professeur à l'Institut catholique, auteur de l'*Histoire critique des événements de Lourdes*.
Secrétaire : M. l'abbé Bournisien.

cette Commission a clos momentanément son enquête, après l'avoir poursuivie pendant une année entière ;

Vu tous les certificats des médecins, attestations des témoins déposant sous la foi du serment, rapports et conclusions des commissaires, touchant chacun des cinq cas de guérisons que la Commission a choisis et retenus ;

1° En ce qui concerne Mlle Clémentine Trouvé, née à Azay-le-Brûlé, dans le diocèse de Poitiers, en 1878, aujourd'hui Petite-Sœur de l'Assomption, sous le nom de Sœur Agnès-Marie, en résidence à Paris :

Considérant : 1° Que le 21 août 1891, cette jeune fille fut guérie, à Lourdes, d'une plaie au pied droit ;

2° Que la gravité du mal est prouvée par le certificat du médecin traitant, qui déclare la jeune malade atteinte d'ostéo-périostite calcanéenne, maladie qui n'était « justiciable, d'après lui, que d'une opération chirurgicale ou d'un traitement à longue échéance » ; que cette maladie durait depuis trois ans, avec suppuration abondante, et qu'elle avait résisté, selon le certificat médical, à tout ce que la science avait tenté pour la vaincre ; qu'elle persévérait encore, ainsi que la suppuration, le jour où la malade est arrivée à Lourdes ;

3° Que la guérison a été instantanée, toute douleur et toute suppuration ayant cessé subitement ; que cette guérison, dont l'instantanéité est authentiquement attestée par divers témoins, a été en outre reconnue, au retour de Clémentine dans son village, par le médecin qui avait constaté le mal, et qui déclare « actuellement guérie la fistule plantaire, d'origine périostéo-tuberculeuse », qu'il avait soignée lui-même si longtemps sans succès ;

4° Que cette guérison subite a été en même temps si radicale qu'elle a toujours persévéré, sans que la jeune fille ait éprouvé aucune rechute, et que cette année encore le 11 janvier 1908, un examen médical ayant été demandé par la Commission, le docteur en a constaté la permanence, après dix-sept ans, rien ne restant de ce mal tuberculeux, que les longues cicatrices, qui en demeurent la preuve visible et irrécusable.

2° En ce qui concerne Marie Lemarchand, aujourd'hui Mme Authier, de Caen, mais habitant actuellement Paris :

Considérant : 1° Qu'elle a été guérie à Lourdes, le 21 août 1892, à l'âge de dix-huit ans ;

2° Que le caractère organique et grave de la maladie est attesté, non seulement par des témoins dignes de foi, mais par le médecin de la jeune fille, laquelle « était atteinte, écrit-il, de tuberculose aux deux sommets (du poumon), d'ulcères sur la figure, larges comme les mains et suppurant abondamment », avec « des plaies de même nature aux jambes », et que ce triste état durait depuis plusieurs années sans présenter aucun signe d'amélioration ;

3° Que la guérison de cette horrible maladie s'est produite subitement : qu'en effet, d'après le certificat du médecin qui avait soigné inutilement la malade jusqu'alors, « les plaies ont été séchées aussitôt », toute suppuration ayant instantanément disparu, et « un tissu cicatriciel » s'étant formé immédiatement ; que des témoins très nombreux ont vu cette soudaine transformation, y compris le romancier qui a peint la jeune fille sous le nom de Elise Rouquet ; que son médecin, l'ayant revue « aussitôt son retour » de Lourdes, a écrit : « Je ne la reconnaissais pas, tant elle était changée ! C'était une gracieuse jeune fille qui s'avançait au devant de moi, au lieu d'une loque humaine, à face horrible et monstrueuse et à odeur repoussante, que j'avais vue dix jours auparavant ; la tuberculose avait disparu également » ;

4° Que la maladie a été guérie d'une manière durable : Marie Lemarchand n'en conservant aujourd'hui, après seize ans écoulés, que des cicatrices à peine sensibles, comme le constate le rapport d'un spécialiste des maladies de la peau, médecin dans un des hôpitaux de Paris ; que l'état général a participé à la transformation radicale dont les parties malades ont été l'objet, car Marie Lemarchand jouit, depuis lors, d'une santé parfaite ; qu'ainsi la guérison doit être tenue pour entière, absolue et définitive, comme elle a été subite.

3° En ce qui concerne Marie Lebranchu, aujourd'hui veuve Wuiplier, qui habitait Paris en 1892 et qui retrouva la santé, à Lourdes, le 20 août de cette même année.

Considérant : 1° Que cette personne, âgée alors de trente-cinq ans, était atteinte d'une tuberculose pulmonaire, si caractérisée et si avancée que le doute sur la nature et la gravité du mal n'était pas possible ; que, fille d'un père et d'une mère morts tous deux poitrinaires, elle était restée, durant toute son enfance et sa jeunesse, dans un état précaire et maladif ; qu'à partir de vingt-huit ans elle cracha le sang, que peu d'années après, en 1891, elle dut entrer à l'Hôtel-Dieu, puis à l'hôpital franco-néerlandais ; qu'elle fut soignée, dans ces deux hôpitaux, pour la phtisie pulmonaire, qu'elle y continua de cracher le sang ; qu'on y fit plusieurs fois l'analyse de ses expectorations purulentes, où l'on trouva le bacille caractéristique de la tuberculose, comme l'atteste le docteur qui l'a traitée à l'hôpital franco-néerlandais ; qu'enfin, au lieu d'aller vers la guérison, la maladie s'aggravait sans cesse, si bien qu'elle dut garder le lit, dans un état de faiblesse extrême, du mois de novembre 1891 au 17 août 1892, c'est-à-dire jusqu'au jour de son départ pour le pèlerinage ;

2° Que cette maladie, héréditaire chez elle et parvenue au dernier période, a pourtant disparu instantanément dans la piscine de Lourdes, de telle sorte qu'au sortir de ce bain, d'une ou deux minutes, les médecins qui l'examinèrent au bureau des constatations ne trouvèrent plus, dans sa poitrine, la plus légère trace de lésions, « ni râle, ni souffle, ni matité », comme l'atteste le procès-verbal dressé aussitôt, et qu'elle recouvra immédiatement l'appétit et la vigueur, depuis si longtemps perdus l'un et l'autre ;

3° Que cette guérison a été complète et définitive, sans que, depuis de si longues années, le mal ait jamais fait aucun retour offensif, ainsi que l'a déclaré, en cette année

1908. le docteur que la Commission a chargé d'examiner l'ancienne tuberculeuse, et qui, après l'examen personnel auquel il s'est livré à la radioscopie, faite par un de ses confrères, a certifié que la guérison est absolue et la santé parfaite, ce qui l'a amené à reconnaître et à proclamer lui-même la réalité « d'une intervention miraculeuse ».

4° En ce qui concerne Esther Brachmann, née à Paris en 1881, guérie à Lourdes, le 21 août 1896 :

Considérant : 1° Que la gravité de la maladie dont souffrait cette jeune fille ne saurait être contestée : qu'en effet, la jeune malade a été reconnue atteinte de péritonite tuberculeuse par les hommes les plus compétents, soit à l'hôpital de la Charité, soit à l'Hôtel-Dieu, soit enfin à l'asile de Villepinte, établissements où elle est restée dix-huit mois, du mois de janvier 1895 au mois d'août 1896 ; que la région addominale avait pris d'ailleurs un développement énorme qui frappait tous les yeux ; que les diverses ponctions qui lui ont été faites à la Charité, et qui ont amené chacune au dehors jusqu'à 18 litres de liquide, n'ont obtenu définitivement aucun résultat ; que l'opération radicale de la laparatomie, pratiquée à l'Hôtel-Dieu par le docteur Duplay, ainsi que les révulsifs employés à Villepinte, n'ont pas obtenu d'effet plus heureux ; que loin de s'atténuer, la maladie, dont plusieurs symptômes de tuberculose pulmonaire confirmaient et aggravaient la nature, empirait de jour en jour, si bien que, dans les derniers mois, le docteur annonçait la mort à brève échéance ; que notamment, lors du départ pour le pélerinage de Lourdes, le 18 août 1896, l'état était plus inquiétant que jamais, et que la jeune fille se trouvait en pleine poussée du mal ;

2° Que cette grave maladie, destinée normalement à ne jamais guérir, a disparu subitement et complètement à Lourdes, après trois jours ; qu'en effet, dès le jour de l'arrivée, portée sur un brancard aux piscines, où elle était incapable de se rendre elle-même, Esther Brachmann a vu l'enflure extraordinaire de son corps tomber tout à coup dans le bain, que la douleur de l'abdomen a cessé comme l'enflure, que le surlendemain, 23 août, les médecins du bureau des constatations n'ont plus trouvé, ainsi que leur procès-verbal en fait foi, ni douleur, ni épanchement, l'organisme ayant repris son état normal, et qu'enfin, dès le retour à Villepinte après le pèlerinage, selon le témoignage des religieuses de l'asile, au lieu d'une malheureuse malade toute déformée par le développement excessif de la région abdominale, on vit une jeune fille droite et élancée ;

3° Que le résultat a persévéré, sans qu'il se soit jamais produit aucune rechute ; que pendant l'année qu'elle est restée, après sa guérison, en observation à Villepinte, où on l'occupait à divers emplois, Esther Brachmann n'a jamais présenté aucun symptôme du mal disparu à Lourdes, ni gonflement de la taille, ni fièvre, ni douleur, ni difficulté dans la digestion des aliments, quels qu'ils fussent, qu'elle a, au contraire, frappé tous les témoins par sa bonne mine, son enjouement, son activité et sa vigueur ; que le médecin même de l'asile, qui la suivait depuis deux années, lui a délivré, au mois de juillet 1897, un certificat où il constate que la péritonite tuberculeuse, dont elle était atteinte, « s'est maintenue guérie depuis son retour de Lourdes » ; que la guérison ne s'est pas démentie depuis lors un seul jour ; que le nouveau médecin, chargé par la Commission d'examiner la jeune fille au mois de janvier 1908, c'est-à-dire près de douze années après l'heureux événement, a reconnu le « parfait état » de la santé, bien qu'il ait trouvé en même temps, dans l'abdomen et les poumons, les traces d'une ancienne tuberculose disparue, preuve sensible et permanente à la fois de la maladie et de la guérison ;

5° En ce qui concerne Mme François, née Rose Labreuvoies, demeurant actuellement à Paris, guérie à Lourdes le 20 août 1899 :

Considérant : 1° Que cette malade avait à la main et au bras droits, depuis le mois de novembre 1898, un œdème inflammatoire énorme ; que la nature organique et grave du mal est rendue certaine, soit par les déclarations explicites des médecins de l'hôpital Saint-Antoine et de ceux de l'hôpital Péan, qui ont soigné successivement la malade, soit par les nombreuses interventions chirurgicales, jugées nécessaires et pratiquées dans ces deux hôpitaux, et dont les cicatrices se voient encore, soit par la proposition qui fut faite à Mme François, dans l'un et dans l'autre de ces établissements, de lui amputer le bras, soit enfin par la manière dont l'œdème a débuté, car il s'est déclaré à la suite d'une blessure de la main, suivie le lendemain du contact de linges souillés, appartenant à une femme cancéreuse qui venait de mourir ; que d'ailleurs, quelle que fût primitivement la nature du mal, y aurait-il des doutes sur son caractère organique au début, — et il n'y en a pas, — il est indéniable que, pour quelque cause que ce soit, il a été organique par la suite et définitivement, puisqu'une suppuration abondante s'est produite, a duré plusieurs mois et durait encore au moment du départ pour Lourdes ; qu'à ce moment le mal était dans toute sa force, qu'il s'étendait au lieu de s'amender, que ce fut justement alors que les docteurs conseillèrent, pour la seconde fois, l'amputation du membre malade, que le médecin qui soignait Mme François à l'hôpital déclare même, dans un rapport circonstancié, qu'à cette époque la malade « était mourante » ;

2° Que cette redoutable et opiniâtre maladie, dont la science ne pouvait enrayer les progrès, a disparu, à Lourdes, entièrement et sans laisser aucune suite, du 20 au 22 août 1899 ; que même dès le premier bain, dans la piscine, le 20 août, en cinq minutes, l'énorme enflure a cédé et les drains, placés dans les incisions pour l'écoulement du pus, sont tombés d'eux-mêmes, sous les yeux de la malade et de sa charitable baigneuse, qui en ont déposé l'une et l'autre ; que dès sa rentrée à Paris après le pèlerinage, Mme François, ayant été examinée à l'hôpital Péan où elle était soignée lors de son départ pour Lourdes, les médecins ont constaté, comme en témoigne le rapport de l'un d'entre eux déjà cité, qu'il ne restait plus aucune trace d'œdème, plus de suppuration dans les incisions drainées. plus de douleur ni de raideur articulaire, de telle sorte

que Mme François se servait fort bien de sa main, qu'elle pouvait écrire et coudre :

3° Que cette guérison, entière et absolue, a toujours persévéré, qu'elle persévère encore après neuf années dans toute sa perfection, Mme François pouvant même user et usant en réalité de la main et du bras, autrefois malades, pour les travaux les plus pénibles ; que la guérison est ainsi à la fois radicale et définitive ;

4° Qu'il convient d'ajouter accessoirement, et sans que la Commission ait cru devoir insister sur ce point particulièrement, que d'une part Mme François souffrait aussi, depuis 1891, d'une maladie ophtalmique, qui l'avait obligée de passer sept mois aux Quinze-Vingts, de subir dix-sept interventions chirurgicales, et qui la mettait encore, au moment du pèlerinage, dans l'impossibilité de lire sans une forte loupe ; que, d'autre part, ses yeux furent guéris à Lourdes en même temps que son bras, si bien que depuis elle ne porte plus de verres fumés, qu'elle lit sans loupe et voit de manière à pouvoir s'acquitter convenablement de son travail.

Pour conclure,

Considérant que les cinq faits précités échappent à toute explication naturelle, quelle qu'elle soit ; qu'en effet :

Premièrement, pour ce qui concerne les moyens thérapeutiques connus, soit physiques, soit moraux, qu'il s'agisse de remèdes matériels ou d'influences psychiques, l'expérience démontre avec évidence qu'ils sont tous foncièrement impuissants à produire les guérisons qui présentent les trois caractères de celles-ci, c'est-à-dire qui soient en même temps des guérisons de graves maladies organiques, des guérisons instantanées et enfin des guérisons radicales et définitives.

Secondement, en ce qui regarde les forces inconnues de la nature, derrière lesquelles s'abritent certains esprits, outre qu'on ne saurait légitimement nier ce que l'on sait à cause de ce qu'on ignore, il serait tout à fait déraisonnable et antiscientifique de recourir, pour donner la cause d'un fait certain, à des lois purement hypothétiques, dont rien ne prouve ni l'action et la nature, ni même l'existence ; que, de plus, non seulement l'existence de ces lois mystérieuses n'est nullement établie, mais qu'elle est invraisemblable et impossible, car s'il est un ensemble de faits constants et scientifiquement observés depuis le commencement du monde, c'est que les organes, lésés par une maladie ou par un accident, ne se restaurent pas d'une manière instantanée ; que conjecturer qu'il existe une loi cachée, capable de produire un ensemble de faits démentant les premiers et exactement sur le même point, ce serait admettre, contre toute raison, que la nature peut se contredire et se combattre elle-même et travailler ainsi spontanément à sa propre ruine ; qu'en outre et surtout, l'existence d'une force inconnue, réparant subitement les lésions du corps humain, serait nettement opposée, non plus seulement aux lois les plus authentiquement contrôlées, mais au principe même de la vie organique, laquelle est constituée essentiellement par des générations successives de cellules s'engendrant les unes les autres, ce qui produit la croissance des tissus de l'organisme et leur restauration, quand ils ont été endommagés par la maladie, mais ce qui exige d'une manière évidente le concours du temps ; qu'il est scientifiquement et raisonnablement impossible de supposer des forces naturelles ignorées qui renverseraient la base essentielle de la vie, telle qu'elle est dans la création actuelle, lesquelles ne pourraient être supposables que dans l'hypothèse d'une nature organique, autre que celle qui existe et créée sur un plan différent ;

Conformément à l'avis unanime des membres de la Commission canonique qui a étudié ces faits,

Le saint nom de Dieu invoqué, en vertu de notre autorité épiscopale,

Nous jugeons et déclarons que les guérisons survenues à Lourdes, de Mlle Clémentine Trouvé, aujourd'hui sœur Agnès-Marie; de Mme Authier, née Marie-Lemarchand; de Mme Wuiplier, née Marie Lebranchu; de Mlle Esther Brachmann, et de Mme François, née Labreuvoies, doivent être attribuées à une intervention spéciale de Dieu, obtenue par l'intercession de la Très-Sainte Vierge, et qu'il faut y voir des faits miraculeux.

Donné à Paris, sous notre seing, le sceau de nos armes, et le contre-seing du secrétaire de notre Archevêché, en l'an de grâce mil neuf cent huit, le samedi 6 juin 1908.

† LÉON-ADOLPHE,
Archevêque de Paris.

Par Mandement de Sa Grandeur :
MÉRESSE, *secrétaire.*

A PROPOS D'UNE AFFIRMATION DE M. JULES BOIS

Nous recevons la lettre suivante :

6 juin 1908.

Monsieur le Rédacteur en chef de
l'*Echo du Merveilleux*,

Permettez à un de vos lecteurs les plus assidus de vous soumettre l'observation suivante :

M. J. Bois, l'homme de lettres le plus connu pour ses recherches sur les phénomènes psychiques, signale à plusieurs reprises, et avec grande raison, l'in-

nombrable quantité de mystifications, de supercheries, d'illusions hystériques et autres dont le monde des *médiums* est rempli et dont les dupes ne se comptent plus.

Mais ne va-t-il pas trop loin en faisant table rase de la réalité de certains phénomènes et de la valeur de certaines expériences ? C'est ainsi que, dans un écrit récent, il parait faire bon marché des faits attestés par le savant le plus universellement connu et estimé de l'Angleterre, le fameux chimiste William Crookes? Selon lui, malgré les plus scientifiques, les plus prolongées, les plus minutieuses précautions, le grand homme aurait été la dupe de miss Florence Cook, son médium.

On se refuse à croire, pour l'honneur de la science et pour la légitime renommée de sir William Crookes, qu'il en puisse être ainsi.

M. Camille Flammarion, dans son livre bien connu : *Les Forces nouvelles inconnues*, qui date d'hier, a consacré un long chapitre (p. 409 à 472) au récit des expériences de M. Crookes, fait par lui-même. Longuement contredites, et contestées par la science officielle anglaise, les apparitions mystérieuses de sa Katie King ont été confirmées par lui de la manière la plus formelle. C'est dans un Congrès scientifique des plus solennels, réuni à Bristol en 1898, qu'il s'exprimait ainsi :

«... Trente ans se sont écoulés depuis mes premiers comptes rendus d'expériences tendant à démontrer qu'il existe une force utilisée par des intelligences autres que les ordinaires intelligences humaines... *Je n'ai rien à rétracter* » (p. 467).

Or, au dire de M. J. Bois, le grand savant aurait été le jouet, deux années durant, d'une mystification tellement grossière, en ce qui concerne le fait célèbre de Katie King, qu'il n'aurait pas fallu quinze jours à un écolier intelligent pour la surprendre et la dévoiler. N'y aurait-il pas lieu de demander à M. J. Bois quelque explication pour justifier son allégation si injurieuse pour le savant anglais? Florence Cook est morte le 21 avril 1904. Mais sir William Crookes vit encore et peut-être daignerait-il, dans votre journal même, donner à M. J. Bois, au profit de vos lecteurs, la réplique qu'il a opposée plus d'une fois à ses savants contradicteurs d'Angleterre..... Qu'en pensez-vous ?

Un de vos plus sympathiques lecteurs,
L. LE BRESSAN.

Nous prévenons nos lecteurs qu'on peut s'abonner SANS FRAIS **et directement à l'*Echo du Merveilleux* dans tous les bureaux de poste.**

FRANKLIN ET LES NOMBRES

Voici, à titre de curiosité, la reproduction d'un des carrés magiques de Franklin, composé de 8 × 8 cases, qui offrent la singularité suivante :

52	61	4	13	20	29	36	45
14	3	62	51	46	35	30	19
53	60	5	12	21	28	37	44
11	6	59	54	43	38	27	22
55	58	7	10	23	26	39	42
9	8	57	56	41	40	25	24
50	63	2	15	18	31	34	47
16	1	64	49	48	33	32	17

1° Si l'on additionne les huit numéros de chaque file, verticalement ou horizontalement, l'on obtient un total de 260, et le total de la moitié de chaque file ou colonne donne également la moitié de 260 ;

2° Une file de huit numéros, montante ou descendante, en sens diagonal, c'est-à-dire formant chevalet, donne aussi 260, exemple : si l'on part de 16 en montant jusqu'au 10, et que du 23 l'on descende au 17, les lignes parallèles à celles-ci donnent également 260, etc., etc.

En additionnant les numéros des quatre coins avec les quatre du centre, l'on obtient également la même somme : 260.

C'est donc un carré magique qui paraît être parfait dans son genre.

(*L'Initiation*) TATY.

ÇA ET LA

Mme de Saint-Léger, la voyante du 18 de la rue du Vieux-Colombier, nous communique la lettre suivante :

« Madame,

« Lectrice de l'*Echo du Merveilleux*, je suis allée vous consulter il y a trois semaines environ. Vous me dîtes des choses fort intéressantes concernant le passé ; mais vous vous souvenez sans doute de mon étonnement, puis de mon effroi, quand vous ajoutâtes : — Vous êtes veuve, Madame. Votre mari, qui m'apparaît militaire, a dû périr de mort violente. Je protestai vivement. — Vous vous trompez, Madame, je ne suis pas veuve ; mon mari, officier, est actuellement au Maroc.

« Alors, vous eûtes un grand frisson, devant la persistance de la vision concernant mon veuvage, et vous me

laissâtes entendre, à mots couverts, que ce qui n'était pas du passé, serait de l'avenir.

« Hélas, deux jours plus tard, j'apprenais officiellement que mon mari avait été tué dans le dernier combat livré aux Marocains.

« J'étais veuve, en effet, lorsque j'allai vous voir !

« Malgré ma douleur, Madame, je tiens à rendre hommage à votre lucidité.

« Vous pouvez publier cette lettre, en gardant, cependant le secret de mon nom.

« Avec toute ma sympathie. BERTHE D. »

Une maison « hantée » à Nice

On signale l'existence d'une maison « hantée » à Nice.

Cette maison, sise quai des Deux-Emmanuels, à quelques pas de l'octroi et de la caserne des Douanes, est habitée par M. Cristini, liquoriste, et sa famille.

Les bruits se font entendre au premier étage de l'immeuble, juste au-dessus de la buvette.

Depuis huit jours, ou plutôt huit nuits, ce ne sont que des hurlements sauvages alternant avec des coups de sifflet et des cris d'animaux.

De temps à autre, une pause. Alors c'est un chant liturgique impressionnant.

Puis ce sont des chocs sourds mais vigoureux, contre les murs, les portes, les fenêtres.

M. Cristini et les siens sont littéralement affolés.

Il y a de tout jeunes gens que les manifestations terrorisent à un tel point que, chaque soir, ils attendent avec épouvante l'heure à laquelle elles se produisent. Ils ne ferment plus l'œil de la nuit.

La police ainsi que les douaniers ont fouillé la maison de fond en comble et ils montent la garde aux alentours. Ils n'ont rien découvert de suspect et les bruits n'en continuent pas moins.

On remarquera, cette fois encore, la présence, dans la maison « hantée » de plusieurs jeunes gens — médiums inconscients sans doute.

Terrorisé par des visions, un criminel se livre

Le *Petit Journal* publiait dernièrement la dépêche suivante de Livourne :

« Un individu se présentait à la police, hier soir, et sollicitait instamment son incarcération, ayant, dit-il, assassiné un homme.

« Invité à s'expliquer, il le fit en ces termes :

« Je m'appelle Piétro Jacobini et j'ai soixante-quatre ans. En 1891, je fus expulsé de France à la suite d'une condamnation pour homicide. Ce n'est pas pour ce crime que je suis ici, car son souvenir ne me gêne nullement. Venu à Livourne, j'habitai chez un chiffonnier, Giovanni Colomba, avec qui je ne m'entendais guère ; un jour j'acquis la certitude qu'il voulait me supprimer en m'empoisonnant, et la colère que me causa cette découverte me donna le désir de me venger. Après avoir fait dissoudre le phosphore d'un paquet d'allumettes, je le versai dans la soupe de Colomba. Il succomba après avoir enduré d'horribles souffrances. On ne m'inquiéta pas, car les médecins supposèrent qu'il avait absorbé quelque aliment avarié trouvé parmi les détritus qu'il recueillait. Pendant longtemps, je ne fus troublé par aucun remords, mais, depuis trois jours, il m'est impossible de dormir et je crois voir, la nuit, le spectre de Colomba m'apparaître, hideux et menaçant. Je n'ose plus rentrer chez moi. Alors, je viens me livrer à la justice. C'est le seul moyen, peut-être, de retrouver le sommeil. »

Une enquête rapide ayant établi l'exactitude des déclarations de Jacobini, il fut fait droit à sa demande. Le plus curieux est que le ciminel, ainsi qu'il le souhaitait, a dormi paisiblement toute la nuit, dans la prison où il est écroué.

Pressentiment de mort vérifié

L'année dernière, Mme A. Nichols, femme d'un fermier demeurant à Egy-Harbor City, dans l'Etat de New Jersey, ayant eu le pressentiment que sa mort était proche, informa son mari qu'elle ne vivrait que jusqu'au mois d'août.

Le 2 août, après avoir travaillé toute la journée dans la prairie, elle dit encore à son mari : « Cette journée et ma vie sont finies pour moi, j'ai terminé ma mission sur la terre, mais avant de mourir je veux prendre mon dernier bain ».

Son mari ne parut pas faire attention à ce qu'elle disait, ne le prenant pas au sérieux ; il sortit.

Peu de temps, quand il revint à la maison, il trouva sa femme morte dans son lit.

Les médecins disent que la mort fut naturelle,

Mme Nichols avait soixante ans et sa santé avait toujours été excellente.

Curieux phénomène de mirage dans l'Atlantique

Les officiers du transatlantique américain *Philadelphia* ont observé en juin 1907, en plein océan, un curieux phénomène de mirage. Ce paquebot se trouvait, le vendredi 14 juin, à trois jours des côtes d'Amérique, lorsque les passagers, qui se promenaient sur le pont, furent très stupéfaits de voir dans les nuages, bien au-dessus de l'horizon, la silhouette d'un grand paquebot transatlantique qui paraissait naviguer dans le ciel. Les officiers du *Philadelphia* n'hésitèrent pas à reconnaître, jusque dans ses moindres détails, le transatlantique français *La Lorraine*. Cependant, ils fouillèrent en vain l'horizon de leurs longues-vues ; le paquebot était invisible. On fit alors fonctionner les appareils de télégraphie sans fil et, quelques instants après, on recevait, par la même voie, la réponse de *La Lorraine* indiquant sa situation à quarante-cinq kilomètres environ du *Philadelphia*, donc trop au-dessous de l'horizon pour être vue directement. Il faudrait, en effet, s'élever à une hauteur de cent soixante mètres pour obtenir un cercle de visibilité de quarante-cinq kilomètres de rayon.

Les détails du gréement de *La Lorraine* étaient produits dans les nuages avec une fidélité étonnante : on put même voir les passagers se mouvant sur le pont du paquebot français. Ce phénomène extraordinaire persista pendant une bonne demi-heure, et ne disparut que progressivement. La mer était d'un calme parfait et le soleil caché par les nuages. D'ailleurs, ce calme de l'atmosphère est indispensable pour la production du mirage tant sur terre que sur mer, et le mirage est, comme on peut le lire dans tous les livres de physique, un phénomène de réflexion totale des rayons lumineux sur des couches d'air de densités différentes superposées, les moins denses se trouvant en bas. Quand l'air est agité, cette superposition est impossible et le mirage ne peut se produire.

La Nature.

Vision prémonitoire de la catastrophe de San-Francisco.

Mme Louise Corbin, de Leadville, écrit que le matin du 18 avril 1905, elle eut la vision de son fils, qui était conducteur d'une voiture Pullmann ; il regardait avec anxiété vers le sol, près de son train ; « on ne pouvait voir la voie et la terre paraissait déformée et inégale. » Dans la vision, son fils lui dit : « Mère, je suis sain et sauf. » L'enquête prouva qu'à ce moment son fils était tranquillement chez lui, mais le 18 avril 1906, arriva la nouvelle du tremblement de terre de la côte du Pacifique, et Mme Corbin apprit ensuite que son fils était dans un train qui devait arriver à San-Francisco dans la matinée. Elle dit : « Le train s'arrêta soudain, mon fils en descendit et vit qu'il était impossible de continuer le voyage, vu que la voie s'était affaissée d'environ cinq pieds, exactement comme je l'avais aperçue dans ma vision. » Elle ajoute que bien d'autres détails qu'elle avait aperçus dans sa vision arrivèrent exactement comme elle les avait vus.

A TRAVERS LES REVUES

LA CROYANCE AUX LOUPS-GAROUS

Dans son « Petit musée traditionnaliste », la *Vendée historique* publie un très curieux article sur la vieille croyance aux loups-garous. Nous en extrayons le passage suivant :

La croyance aux loups-garous, c'est-à-dire aux hommes changés en loups, n'est point spéciale à la Vendée et elle n'est pas davantage, comme l'insinuent certains auteurs contemporains, une invention du moyen âge. En réalité, cette croyance a existé de tous temps et chez tous les peuples. Hérodote, Pline, Strabon, Varron, tous les auteurs anciens en font mention et il me suffira de citer, à l'appui, ce passage de la huitième églogue de Virgile :

« Meris m'a donné ces herbes cueillies dans les campagnes du Pont ; elles y croissent en abondance. Par la vertu de ces herbes, j'ai vu souvent ce magicien se transformer en loup et s'enfoncer dans les bois ; je l'ai vu arracher les mânes du fond de leurs tombeaux, et transporter les moissons d'un champ dans un autre. »

Ce qui est vrai, c'est que la croyance aux loups garous s'est quelque peu modifiée avec les siècles. Dans l'antiquité païenne, le loup-garou passait plutôt, comme nous l'apprend Virgile, pour un magicien malfaisant, qui se changeait spontanément en bête afin de commettre impunément toutes sortes de crimes. Depuis l'avènement du christianisme, au contraire, la croyance populaire voit dans les loups-garous de grands pécheurs métamorphosés en bêtes, comme autrefois Nabuchodonosor, en punition de leurs péchés. Cette nouvelle théorie comporte, d'ailleurs des variantes plus ou moins sensibles, suivant les pays. Tenons-nous-en à la théorie vendéenne, que je vais résumer d'après les traditions recueillies çà et là.

En Vendée, on croit généralement que ce sont surtout les sacrilèges, les assassins et les adultères qui sont ainsi métamorphosés en bêtes, le plus souvent en loups : de là le nom de loups-garous.

Personne ne connaît les criminels condamnés à cette singulière punition ; eux-mêmes jouent leur rôle d'une façon tout à fait inconsciente, et seulement à la faveur des ténèbres de la nuit.

Pendant la journée, rien ne les distingue du commun des mortels ; mais le soir, entre dix heures et minuit, le loup-garou, poussé par une force surnaturelle, saute à bas de son lit, prend sa forme de bête, sort de la maison sans éveiller personne, et commence une course échevelée qui dure jusqu'au lendemain matin. Il doit parcourir, dit-on, au moins sept paroisses, tout d'une traite. Au lever de l'aurore, il se retrouve dans son lit et s'y réveille, fatigué, brisé, mais n'ayant pas le moindre souvenir de son équipée nocturne.

Le supplice se renouvelle chaque nuit et peut se prolonger pendant plusieurs années, parfois même jusqu'à la mort du pécheur, suivant le plus ou moins de gravité des crimes qu'il s'agit d'expier. Mais le loup-garou est délivré pour toujours si, pendant une de ses courses, il a la chance d'être blessé par quelqu'un en état de grâce.

Chaque paroisse, et dans chaque paroisse presque chaque village a son histoire de loups-garous qui fait l'objet des récits de la veillée et que l'on se transmet fidèlement, de génération en génération. Les notes que j'ai patiemment recueillies, de ce chef, fourniraient la matière d'un volume : je dois me borner à en utiliser ici quelques-unes

Dans le voisinage du Breuil-Barret, près de la Croix Cocrion, se trouve une curieuse pierre-debout formant cuvette et servant de réceptacle aux eaux de pluie. C'est là, dit-on, que s'arrêtent pour boire, en passant, les loups-garous de la contrée. Cette Pierre des Loups-Garous était autrefois l'objet d'une dévotion, ou plutôt d'une superstition populaire des plus singulières : tous les petits enfants du pays étaient amenés là, le jour de leur baptême ; on leur faisait toucher la pierre et cet attouchement, paraît-il, avait la vertu de préserver de tout mauvais sort les nouveau-nés. J'ai ouï dire que cela se pratiquait encore, bien qu'en cachette, et que cet étrange pèlerinage était toujours considéré, par certains parrains et marraines, comme le complément obligatoire de la cérémonie du baptême.

Aux Lucs-sur-Boulogne il y avait autrefois, près du bois de Malvergne, un menhir qui n'a disparu que depuis une quarantaine d'années et qui avait la forme d'un siège quelque peu percé. D'après la tradition locale, les loups-garous venaient s'y accroupir : de là le nom de Rouère de Pisse-Loup, donné au ruisselet qui prend sa source à cet endroit.

La Croisée-Marteau, située sur le territoire de la Merlatière, dans le canton des Essarts, passe pour avoir été, de tous temps, le rendez-vous favori des loups-garous de la contrée. Quatre fois par an ils y tenaient leur sabbat, lequel commençait par une danse et se terminait par un repas : double opération qui n'avait, d'ailleurs, rien de bien réjouissant pour les acteurs ; car les pauvres diables dansaient pieds nus, sur des pointes d'ajoncs, et le festin final se composait exclusivement de serpents, de ferrures de charrettes et... d'ailes de moulins à vent !...

A Saint-Philbert-du-Pont-Charrault, dans le pré du Souci, se trouve la Fontaine aux Garous. C'était là que les danseurs de la Croix-Marteau venaient, après chaque sabbat, baigner leurs pieds ensanglantés et boire une gorgée d'eau, qui avait, paraît-il, la vertu de leur faire digérer instantanément les serpents, ferrures de charrettes et ailes de moulins ingurgités au cours de leur repas nocturne.

Le Gérant : GASTON MERY

Paris.- Imp. J. Gainche, R. TANCRÈDE Succr, 15, r. de Verneuil
Téléphone 724-73